



Assemblée de la Communauté Musulmane
du Grand-Duché de Luxembourg

Aux Imams & aux responsables des
Associations affiliées à la Shoura

Luxembourg, 4 Février 2021

Objet : Suspension des cours d'éducation islamique en présentiel

Salam alaykoum chers Imams et responsables des associations islamiques,
Salam alaykoum chers sœurs et frères,

Suite à la déclaration de M. Claude Meisch, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, du 4 février 2021, la Shoura demande à ses associations affiliées de suivre l'exemple des établissements scolaires étatiques et de suspendre tous leurs cours en présentiel et activités pour les enfants & jeunes de moins de 18 ans à partir du lundi 8 février 2021. Cette mesure durera jusqu'au 21 février 2021 inclus et se verra prolongé si telle est la décision du Ministère d'Éducation Nationale.

Vue l'éventuelle prolongation de ces consignes, la Shoura recommande aux associations de recourir aux alternatives digitales et d'offrir, si possible, les cours à distance.

Nous vous conseillons de rester vigilant et nous demandons aux associations de diminuer toutes les activités non-essentiels, en raison de la propagation du variant britannique.

Barakallahu fikum pour votre collaboration.



Faruk Licina
Président



Rabie Fares
Chef de Culte